



**RAPPORT FINANCIER
CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE**

**POUR LA PÉRIODE CLOSE
LE 31 AOÛT 2016**



**RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE
AUX 31 AOÛT 2016 ET 2015**

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION	2
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audités)	
États consolidés de la situation financière	3
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres	4
États consolidés intermédiaires du résultat net et global	5
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires	7 - 27



**Aux actionnaires de
ZOOMMED INC.**

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés intermédiaires de ZoomMed inc. pour les périodes de trois mois closes les 31 août 2016 et 2015 ainsi que toute l'information contenue dans ce rapport intermédiaire sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et sont appropriés aux activités de l'entreprise.

La société se conforme à sa convention d'inscription avec la Bourse de croissance TSX. La direction maintient un système de contrôles internes comptables et administratifs rigoureux afin d'établir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif est correctement comptabilisé et protégé.

Le conseil d'administration nomme chaque année un comité d'audit composé majoritairement d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants, ni employés de l'entreprise. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction et les auditeurs indépendants pour vérifier l'exécution de leurs tâches et discuter de l'audit, des politiques comptables et des sujets financiers qui y sont reliés. Il discute aussi avec eux des résultats de leurs audits. Le comité d'audit révisé également les états financiers consolidés intermédiaires, de même que le rapport des auditeurs indépendants et il en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés intermédiaires, pour les périodes de trois mois closes les 31 août 2016 et 2015, n'ont pas fait l'objet d'un audit, ni d'une mission d'examen par un auditeur indépendant.

Le 21 octobre 2016

(Signé) Yves Marmet

Yves Marmet,
Président et chef de la direction



ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audités)
AUX 31 AOÛT 2016 ET 31 MAI 2016

	31 août 2016 (non audité)	31 mai 2016 (audité)
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	94 792	323 396
Débiteurs (Note 8)	210 624	303 035
Allocation d'aménagement à recevoir (Note 9)	7 360	7 360
Charges payées d'avance	18 395	20 803
	331 171	654 594
Actif non courant		
Contrepartie conditionnelle à recevoir	89 589	87 984
Allocation d'aménagement à recevoir (Note 9)	29 441	29 441
Immobilisations corporelles (Note 10)	222 852	235 611
Actifs incorporels (Note 11)	100 000	100 000
Total de l'actif	773 053	1 107 630
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs (Note 12)	414 443	316 702
Portion court terme de la dette à long terme (Note 13)	68 000	51 000
Portion court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement (Note 14)	4 786	4 701
	487 229	372 403
Passif non courant		
Provision pour contrats déficitaires (Note 5)	12 338	16 225
Dette à long terme (Note 13)	102 000	119 000
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement (Note 14)	16 094	17 323
Avantages incitatifs à la location à long terme	85 089	89 730
Total du passif	702 750	614 681
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (Note 17)	25 509 437	25 509 437
Surplus d'apport	6 655 185	6 655 185
Déficit	(32 094 319)	(31 671 673)
Total des capitaux propres	70 303	492 949
Total du passif et des capitaux propres	773 053	1 107 630

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Signé) Yves Marmet, Président du conseil et chef de la direction

(Signé) Marie-Hélène Pinard, Administrateur et chef des finances



ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2016 ET 2015

	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mai 2016	25 509 437	6 655 185	(31 671 673)	492 949
Résultat net	-	-	(422 646)	(422 646)
Solde au 31 août 2016	25 509 437	6 655 185	(32 094 319)	70 303

	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mai 2015	25 509 437	6 635 055	(30 721 251)	1 423 241
Résultat net	-	-	(450 853)	(450 853)
Solde au 31 août 2015	25 509 437	6 635 055	(31 172 104)	972 388



**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT NET ET GLOBAL (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2016 ET 2015**

	31 août 2016 (3 mois) (non audité) \$	31 août 2015 (3 mois) (non audité) \$
ACTIVITÉS POURSUIVIES		
PRODUITS	-	-
FRAIS D'EXPLOITATION (Note 15)		
Frais de vente	80 655	20 145
Frais d'administration	215 906	203 242
Frais d'opération	50 346	48 072
Frais de développement	73 622	54 690
Frais financiers	3 722	2 655
	424 251	328 804
PERTE AVANT IMPÔTS	(424 251)	(328 804)
IMPÔTS	-	-
Perte nette liée aux activités poursuivies	(424 251)	(328 804)
Perte nette liée aux activités abandonnées (Note 4)	1 605	(122 049)
RÉSULTAT NET ET GLOBAL	(422 646)	(450 853)
Résultat net de base et dilué par action lié aux activités poursuivies	(0,003)	(0,002)
Résultat net et global de base et dilué par action	(0,003)	(0,003)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	135 591 268	135 591 268

**TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2016 ET 2015**

	31 août 2016 (3 mois) (non audité) \$	31 août 2015 (3 mois) (non audité) \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net et global consolidé	(422 646)	(450 853)
Résultat net des activités abandonnées	1 605	(122 049)
Résultat net des activités poursuivies	(424 251)	(328 804)
Amortissement	12 759	968
Avantage incitatif au bail	(4 641)	-
Résultat net des activités abandonnées	1 605	(122 049)
Amortissement	-	120 703
Provision pour contrats déficitaires	(3 887)	(4 249)
	(418 415)	(333 431)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (Note 23)	190 955	(13 202)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(227 460)	(346 633)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Activités poursuivies		
Remboursement d'obligation découlant des contrats de location-financement	(1 144)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 144)	-
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Activités poursuivies		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(6 913)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	(6 913)
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(228 604)	(353 546)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	323 396	574 273
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	94 792	220 727

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles comprennent des intérêts versés de 2 612 \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2016 et NIL \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2015.



NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2016 ET 2015

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

ZoomMed inc. (« ZoomMed ») a été constituée le 24 février 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

ZoomMed et ses filiales (la « société ») se consacrent au développement et la commercialisation d'une gamme étendue d'applications informatiques destinées aux professionnels de la santé.

La société a développé le « Prescripteur ZRx », une application technologique Web innovatrice permettant aux médecins de générer rapidement des prescriptions. Il a été conçu en collaboration avec notre comité de médecins. Leurs recommandations ont résulté en un prescripteur électronique rapide et intuitif, facilitant la prise de décisions et permettant un choix approprié de médicaments, évitant ainsi des erreurs potentielles. De plus, le Prescripteur ZRx a été doté de caractéristiques essentielles, soit des fonctionnalités prédictives et préventives qui dépassent de loin ce que le marché a eu à offrir jusqu'à maintenant. Ainsi, l'application prédictive du Prescripteur ZRx se comporte comme les logiciels les plus récents tels que le moteur de recherche de Google ou la saisie automatique du clavier iOS d'Apple. Contrairement aux prescripteurs électroniques statiques, la solution infonuagique du Prescripteur ZRx analyse de façon dynamique le profil de prescription de chaque médecin et affiche le médicament tel que prescrit usuellement par l'utilisateur. De plus, les caractéristiques préventives du Prescripteur ZRx, telles que les interactions médicamenteuses et les allergies potentielles, s'affichent automatiquement au médecin l'information sans que ce dernier ait à le demander ou à activer un module d'analyse externe. Le plus important pour un médecin très actif, est de lui permettre de rédiger des ordonnances lisibles et sécuritaires ainsi que de traiter leurs renouvellements en quelques secondes, lui permettant de le faire plus rapidement qu'avec un crayon.

Pour le marché américain, le Prescripteur ZRx est actuellement certifié SureScripts® et a été validé et certifié en vertu du programme de certification ONC HIT (Office of the National Coordinator for Health Information Technology). Il est actuellement en processus de certification pour les ordonnances électroniques des substances contrôlées (EPCS).

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacies « PraxisLab » (Note 4).

Les actions ordinaires de ZoomMed se transigent sur le marché de la Bourse de croissance TSX à Toronto, sous le symbole ZMD.

L'adresse du siège social de la société est 8005 boul. du Quartier, bureau 303, Brossard, Québec, Canada, J4Y 0N5.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La société établit ses états financiers consolidés intermédiaires conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 21 octobre 2016.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires est établie selon le principe de la continuité de l'exploitation de la société dans un avenir prévisible, c'est-à-dire que celle-ci sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et engagements dans le cours normal de ses activités.

La continuité des activités de la société dépend de la capacité à commercialiser sa technologie à l'extérieur du Canada. Il n'est pas possible de prédire à ce stade si ces éléments vont se matérialiser.

Les états financiers consolidés intermédiaires ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs au cas où la société serait incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour d'autres bases d'évaluation, comme il est indiqué dans les notes concernées.

Consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de ZoomMed inc. et de ses filiales ZoomMed Médical inc., Praxis Santé inc. et ZoomMed USA inc. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Constatation des revenus

En général, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la société et que le montant peut être établi de façon fiable. Les produits des activités ordinaires comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre de services rendus dans le cours normal des activités de la société.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux effectif.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après.

Leur classement dépend de l'objectif visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leur caractéristique et de leur désignation par la société. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Tous les actifs financiers, sauf ceux désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont soumis à un test de dépréciation annuel et dévalués lorsqu'il y a une indication de perte de valeur. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur et elle est inscrite dans l'état consolidé du résultat net et global.

Le classement et l'évaluation des instruments financiers de la société sont effectués de la façon suivante :

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net – Tous les instruments inclus dans cette catégorie répondent à la définition d'actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des instruments qui sont détenus dans le but de les revendre à court terme. Les instruments classés dans cette catégorie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ils sont évalués initialement et subséquemment à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net et global dans les produits financiers ou les charges financières, et ce, dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés en résultat.

Prêts et créances – Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La société inclut dans cette catégorie les comptes clients, la contrepartie conditionnelle à recevoir, le prêt à une société liée et le prêt à un employé. Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs – Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, les autres passifs sont évalués au coût amorti. La société inclut dans cette catégorie les comptes fournisseurs, la dette à long terme et l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires, des placements à court terme liquides dont l'échéance est de moins de trois mois et du découvert bancaire, s'il y a lieu, qui sont classés dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net.

Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ne sont plus amortis et sont présentés séparément de l'état de la situation financière pour une valeur représentant le plus faible montant entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Un actif est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour la société faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments de l'état de la situation financière relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés annuels. Les éléments du résultat net relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers consolidés pour tous les exercices présentés s'ils présentent un caractère significatif pour la société.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût, incluant les frais d'acquisition, tous les frais attribuables directement à la préparation de l'actif avant de pouvoir être utilisé, moins les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement y afférents. Suite à la mesure initiale, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et la dépréciation.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, tel qu'il est décrit ci-après :

	Méthode	Période
Mobilier	Linéaire	5 ans
Équipements informatiques	Linéaire	3 ans
Système téléphonique	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

La société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en des parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres profits et pertes dans l'état consolidé du résultat net et global.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels de la société comprennent le site Web, les propriétés intellectuelles, les licences et droits d'utilisation, les frais de développement et les logiciels à durée d'utilité déterminée. Ces actifs sont immobilisés et amortis dans l'état consolidé du résultat net et global selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité attendue de la façon suivante :

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

	Période
Site Web	3 ans
Logiciels	2 ans
Propriétés intellectuelles	10 ans
Licences et droits d'utilisation	3 ans
Frais de développement	3 ans

Les dépenses liées aux activités de développement qui ne satisfont pas aux conditions reconnues justifiant le report ainsi que les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement qui satisfont aux conditions reconnues justifiant le report sont inscrits à l'actif et amortis par voie d'imputation au résultat sur la période de réalisation des avantages estimés.

La propriété intellectuelle du Prescripteur ZRx est inscrite au coût et est amortie sur une période de dix ans depuis la date de commercialisation du produit, soit en novembre 2006. Les frais de développement du Prescripteur ZRx, composés du développement du réseau de communication ZoomMed et des nouvelles fonctionnalités qui s'ajoutent, en fonction des avantages économiques futurs, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans à partir de la mise en opération. Au 2 septembre 2014, suite à la cession des droits d'exploitation sur le marché canadien, une dépréciation pour la valeur nette totale a été enregistrée.

La propriété intellectuelle de PraxisLab est inscrite au coût et a été amorti depuis la date d'acquisition. Au 31 mai 2014, une dépréciation pour la valeur nette totale de la propriété intellectuelle et des frais de développement a été enregistrée. Au 31 mai 2015, une reprise de perte de valeur a été enregistrée et au 19 novembre 2015 suite à la vente de la totalité des droits de propriété intellectuelle de PraxisLab, la valeur nette totale des frais de développement et de la propriété intellectuelle a été décomptabilisé.

Crédits d'impôt pour la recherche et le développement

La société a droit à des crédits d'impôt pour la recherche et le développement scientifique. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des charges ou des dépenses en immobilisations correspondantes dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées, pourvu qu'il existe une assurance raisonnable que les crédits d'impôt seront obtenus.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de recouvrabilité chaque année. Les actifs non courants ayant une durée d'utilité déterminée sont soumis à un test de dépréciation lors d'événements ou de circonstances indiquant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La direction doit estimer, à la date de clôture, s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur comptable et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Aux fins de la comptabilisation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés selon le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie distinctes ou unités génératrices de trésoreries (UGT).

Lors du calcul de la valeur d'utilité d'un actif ou d'un UGT, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à la valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Les actifs non courants à durée d'utilité déterminée qui ont subi une perte de valeur sont analysés aux fins d'une éventuelle reprise s'il y a eu un changement, depuis le dernier test de dépréciation, dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ayant subi la perte de valeur. Toutefois, la valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur précédente, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur initiale n'avait été comptabilisée pour cet actif.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**Contrats de location**

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre d'un contrat de location simple (moins les avantages reçus du bailleur) sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net et global sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les contrats de location en vertu desquels la société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au début du contrat à un montant égal à la juste valeur de l'actif loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location, selon le moindre des deux. L'actif acquis aux termes de contrats de location-financement est amorti sur la plus courte durée d'utilité et de la durée du contrat de location.

Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location sont comptabilisés au coût et amorti selon la méthode linéaire sur la durée du bail (69 mois) venant à échéance le 31 mars 2021. L'amortissement est comptabilisé comme une réduction de la charge de loyer.

Provisions**Nature des passifs provisionnés**

Conformément à la norme IAS 37 (provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables, estimables et résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés. Dans le cas où il existe une obligation potentielle résultant d'événements passés, mais dont l'occurrence n'est pas probable ou dont l'estimation n'est pas fiable, ces passifs éventuels sont indiqués dans les engagements hors bilan et litiges. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction de la société quant au résultat net en fonction des faits connus à la date d'arrêté des comptes. Les provisions comprennent notamment les provisions pour litiges (fiscaux, juridiques, sociaux), pour retours, pour environnement ainsi que les contrats déficitaires. Les litiges font l'objet d'un suivi régulier, au cas par cas, par la direction juridique de la société et avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Une provision est comptabilisée dès qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation de la provision correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

Capitaux propres

Les actions ordinaires sont classées à titre de capital social présenté dans les capitaux propres à la valeur à laquelle elles ont été émises. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres (à titre d'augmentation du déficit), déduction faite de toute incidence fiscale. Les transactions avec actionnaires sont présentées séparément dans les capitaux propres.

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur l'état de la situation financière. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés selon les taux d'imposition dont on attend l'application au cours de l'exercice où l'actif s'est matérialisé ou le passif est réglé en se fondant sur les taux d'imposition (et les réglementations fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation. Une provision pour moins-value est comptabilisée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts différés ne se matérialiseront pas.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**Avantages du personnel**

Les salaires, les cotisations aux régimes de retraite gouvernementale, les congés payés et les congés de maladie, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme et ils sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les salariés de la société ont rendu les services associés.

Rémunération à base d'actions

La société offre un régime de rémunération à base d'actions. La société applique la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les options d'achat d'actions octroyées à ses dirigeants, administrateurs, employés et consultants. La juste valeur, des options d'achat d'actions, est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black & Scholes, et les charges de rémunération à base d'actions sont constatées à l'état consolidé du résultat net et global à la date d'attribution et sont portées au crédit du surplus d'apport. Toute contrepartie reçue par la société lors de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit du capital social et la composante du surplus d'apport de la rémunération à base d'actions est transférée au capital social lors de l'émission des actions.

Conversion des comptes exprimés en devises

Monnaie de présentation et conversion des opérations en monnaies étrangères – Le dollar canadien est la monnaie de présentation de la société ainsi que la monnaie fonctionnelle de la société. Les transactions en monnaie étrangère sont converties à la monnaie fonctionnelle respective des entités de la société aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont reconvertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à cette date. Toutes les différences sont comptabilisées en résultat net, à l'exception des éléments monétaires faisant partie de l'investissement net dans un établissement à l'étranger.

Établissements à l'étranger – Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des transactions. La composante des capitaux propres est convertie au taux d'origine en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la sortie de l'investissement net, où ils seront reclassés en résultat net.

Résultat net de base et dilué par action

Le résultat net de base et dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options et des bons de souscription en vue de calculer le résultat dilué par action. Selon cette méthode, le résultat net dilué par action doit être calculé selon la méthode du rachat d'actions, en présumant que tous les équivalents aux actions ordinaires ont été exercés au début de la période de déclaration ou de la période d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant ont été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la société à la valeur moyenne à la cote des actions ordinaires au cours de la période.

Lorsque les fonds sont recueillis à la date d'émission des instruments dilutifs, le résultat net est retraité du montant net d'impôts des frais financiers relatifs à ces instruments.

Le résultat net dilué par action des activités poursuivies est identique au résultat net de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription lorsque la société subit des pertes et/ou que les options d'achat d'actions et les bons de souscription sont émis à un cours supérieur au cours moyen du marché.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2016 ET 2015**

4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Ligne d'activités

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacies PraxisLab.

Le résultat net lié aux activités abandonnées est présenté dans l'état consolidé du résultat net et global selon le tableau ci-dessous.

Le classement a consisté à répartir les revenus et dépenses reliés aux activités abandonnées.

	31 août 2016 (3 mois) (non audité) \$	31 août 2015 (3 mois) (non audité) \$
CHIFFRE D'AFFAIRES	-	-
FRAIS D'EXPLOITATION		
Frais d'administration	-	15 000
Frais d'opération	-	250
Frais de développement	-	120 703
Revenus financiers	(1 605)	(13 904)
	(1 605)	122 049
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES ABANDONNÉES	1 605	(122 049)
IMPÔTS	-	-
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) LIÉ(E) AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES	1 605	(122 049)

5. PROVISION POUR CONTRATS DÉFICITAIRES

La provision pour contrats déficitaires est liée à deux contrats provenant de la cessation d'exploitation des activités canadiennes à Toronto. Un premier contrat est lié à une perte de sous-location en vertu du bail de Markham et un second à la location d'une imprimante multifonction. Ces contrats génèrent un manque à gagner de 12 338 \$ pour la période qui se terminera le 31 août 2017.

	Total \$
Solde au 31 mai 2015	30 009
Utilisation	(13 784)
Solde au 31 mai 2016	16 225
Utilisation	(3 887)
Solde au 31 août 2016	12 338

6. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR**Instruments financiers**

La version définitive de l'IFRS 9, publiée en juillet 2014 par l'IASB, remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation et IFRIC 9 Réexamen de dérivés incorporés ainsi que les versions d'IFRS 9 publiées par l'IASB en novembre 2013, en octobre 2010 et en novembre 2009. Cette norme définitive reprend en grande partie les dispositions en matière de classement et d'évaluation de même que le nouveau modèle de comptabilité de couverture des versions antérieures, et elle introduit un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Les principaux éléments ajoutés à la version définitive de la nouvelle norme sont les suivants :

- Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, et que les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.
- Tous les profits et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif financier est déprécié, reclassé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou décomptabilisé.
- Un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux instruments financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux créances locatives, aux actifs sur contrats ou aux engagements de prêts et contrats de garantie financière. L'entité comptabilise les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit que comporte l'instrument financier n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, et elle comptabilise les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.
- L'IFRS 9 comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La Société devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit la société pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsqu'une entité évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net.

L'IFRS 9 a aussi donné lieu à des modifications à l'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir afin d'ajouter des obligations d'information sur la stratégie de gestion des risques de l'entité et sur l'effet de la comptabilité de couverture sur ses états financiers. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018 et la norme doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables

IAS 16 – Immobilisations corporelles et IAS 38 – Immobilisations incorporelles ont été révisées afin d'intégrer des modifications publiées par l'IASB en mai 2014. Les modifications apportées à IAS 16 précisent que l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits n'est pas appropriée pour déterminer l'amortissement d'une immobilisation. Les modifications apportées à IAS 38 précisent qu'il est généralement présumé qu'un mode d'amortissement fondé sur les produits n'est pas approprié pour évaluer la consommation des avantages économiques intrinsèques d'une immobilisation incorporelle. Toutefois, les modifications prévoient des circonstances limitées dans lesquelles un tel mode d'amortissement peut être approprié. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

6. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR (SUITE)**IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients**

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, qui remplace l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La nouvelle norme entrera en vigueur pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2018. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

IFRS 16 - Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplacera IAS 17 «Contrats de location». IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, IFRS 16 : modifie la définition du contrat de location ; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles; modifie la comptabilisation des accords de cession bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

7. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la société.

7. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)**Durée d'utilité estimée**

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels en fonction de la période pendant laquelle elle s'attend à pouvoir utiliser les actifs. Le montant et l'échéancier des dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels pour une période donnée sont touchés par les durées d'utilité estimées. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en raison de l'usure physique, de l'obsolescence technique et commerciale.

Actifs incorporels

Les valeurs attribuées aux actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont établies à partir d'estimations et d'hypothèses importantes.

Afin de déterminer si les actifs incorporels identifiables ont subi une perte de valeur après leur acquisition ou si un actif incorporel ayant subi une perte de valeur peut reprendre sa valeur comptable, la direction procède à des évaluations fondées sur des estimations comprenant notamment les flux de trésorerie futurs ajustés au risque. Les projections de flux de trésorerie sont établies d'après les prévisions de l'entité, la conjoncture et les perspectives commerciales et sont donc par nature fondées sur un jugement.

Les hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de valeur pourraient être modifiées par des événements futurs, ce qui pourrait affecter significativement les résultats d'opération futurs de la société en raison d'une augmentation des pertes de valeur, ou de leur reprise, ou d'ajustements aux charges d'amortissement.

Juste valeur des options d'achat d'actions

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle d'évaluation, l'estimation de la volatilité du cours de l'action et la durée prévue des instruments sous-jacents. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'opération ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur.

Aide gouvernementale

La société a le droit de recevoir une aide publique sous la forme de crédits d'impôt et de subventions pour la recherche et le développement. Le montant de cette aide publique est porté en réduction des dépenses correspondantes et du coût de l'actif acquis. Des crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses de recherche et de développement admissibles, lesquelles comprennent les frais directs et indirects, ainsi qu'un montant raisonnable de frais généraux. Les subventions sont attribuées sous réserve du respect des termes et conditions des ententes connexes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société a rempli les exigences du programme de subvention approuvé ou, pour ce qui est des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

Définitions des unités génératrices de trésorerie

La détermination des unités génératrices de trésorerie exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie largement indépendantes générées par le groupe d'actifs. Cette détermination pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

Contrepartie conditionnelle à recevoir

La direction estime la contrepartie conditionnelle à recevoir en fonction de la probabilité du niveau de réalisation potentiel des conditions contractuelles à respecter.

7. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)**Continuité d'exploitation**

L'évaluation de la capacité de la société à commercialiser sa technologie implique de porter des jugements. La situation actuelle indique l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

8. DÉBITEURS

	31 août 2016	31 mai 2016
	\$	\$
Contrepartie conditionnelle à recevoir ⁽¹⁾	50 000	50 000
Taxes de vente	21 456	19 582
Crédits d'impôt à la recherche et au développement ⁽²⁾	51 396	144 643
Prêt à une société apparentée, sans intérêt échéant en novembre 2016 (Note 22)	100 000	100 000
Prêt à un employé, sans intérêt échéant en novembre 2016	50 000	50 000
Provision pour dépréciation – prêt à une société apparentée (Note 22)	(100 000)	(100 000)
Autres à recevoir	37 772	38 810
Total	210 624	303 035

⁽¹⁾ Représente un solde de 139 589 \$ à recevoir dans le cadre de la transaction avec Familiprix Inc. (50 000 \$ à court terme et 89 589 \$ à long terme) au 31 août 2016 et un solde à recevoir de 137 984 \$ au 31 mai 2016.

⁽²⁾ Le montant réel qui sera alloué sera connu une fois que la réclamation sera approuvée par l'Agence du Revenu du Québec. Il est donc possible que le montant accordé diffère du montant comptabilisé aux livres.

9. ALLOCATION D'AMÉNAGEMENT À RECEVOIR

Selon le contrat de location des nouveaux locaux, le bailleur alloue une allocation d'aménagement pour un montant total de 25 \$ le pi² remboursable sur une période de 5 ans par tranche de 8 582 \$ par année. La première tranche est remboursable le 31 décembre 2016. Si la société exerce son option de renouvellement du bail, le bailleur allouera une allocation du même montant pour la durée de renouvellement de 5 ans. Au 31 août 2016, la société n'a pas comptabilisé l'allocation sur l'option de renouvellement.

	Total
	\$
Solde au 31 mai 2016	36 801
Paiements effectués	-
Solde au 31 août 2016	36 801
Portion court terme	7 360
Portion long terme	29 441
	36 801

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2016 ET 2015**

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier	Équipements informatiques	Système téléphonique Contrat de location- financement *	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juin 2016	55 115	54 122	25 998	197 348	332 583
Acquisitions	-	-	-	-	-
Solde au 31 août 2016	55 115	54 122	25 998	197 348	332 583
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} juin 2016	37 561	48 406	1 300	9 705	96 972
Amortissement	923	669	1 300	9 867	12 759
Solde au 31 août 2016	38 484	49 075	2 600	19 572	109 731
Valeur nette comptable au 31 août 2016	16 631	5 047	23 398	177 776	222 852
	Mobilier	Équipements informatiques	Système téléphonique Contrat de location- financement *	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juin 2015	59 486	87 333	-	46 481	193 300
Acquisitions	18 457	5 631	25 998	197 348	247 434
Cessions	(22 828)	(38 842)	-	(46 481)	(108 151)
Solde au 31 mai 2016	55 115	54 122	25 998	197 348	332 583
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} juin 2015	59 486	82 448	-	46 481	188 415
Amortissement	904	4 548	1 300	9 705	16 457
Cessions	(22 829)	(38 590)	-	(46 481)	(107 900)
Solde au 31 mai 2016	37 561	48 406	1 300	9 705	96 972
Valeur nette comptable au 31 mai 2016	17 554	5 716	24 698	187 643	235 611

*Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, la société a acquis pour 25 998 \$ à titre d'immobilisation en vertu d'un contrat de location-financement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2016 ET 2015**

11. ACTIFS INCORPORELS

	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juin 2016	4 322	100 000	2 253 934	2 261 549	4 619 805
Acquisitions	-	-	-	-	-
Solde au 31 août 2016	4 322	100 000	2 253 934	2 261 549	4 619 805
Amortissement et dépréciation cumulés					
Solde au 1 ^{er} juin 2016	4 322	-	2 253 934	2 261 549	4 519 805
Amortissement	-	-	-	-	-
Solde au 31 août 2016	4 322	-	2 253 934	2 261 549	4 519 805
Valeur nette comptable au 31 août 2016	-	100 000	-	-	100 000
	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juin 2015	4 322	175 000	3 417 736	3 360 846	6 957 904
Acquisitions	-	100 000	-	-	100 000
Cessions	-	-	(1 163 802)	(1 099 297)	(2 263 099)
Radiation	-	(175 000)	-	-	(175 000)
Solde au 31 mai 2016	4 322	100 000	2 253 934	2 261 549	4 619 805
Amortissement et dépréciation cumulés					
Solde au 1 ^{er} juin 2015	4 322	175 000	2 748 549	2 994 414	5 922 285
Amortissement	-	-	54 311	171 002	225 313
Cessions	-	-	(548 926)	(903 867)	(1 452 793)
Radiation	-	(175 000)	-	-	(175 000)
Solde au 31 mai 2016	4 322	-	2 253 934	2 261 549	4 519 805
Valeur nette comptable au 31 mai 2016	-	100 000	-	-	100 000

12. CRÉDITEURS

	31 août 2016	31 mai 2016
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	224 557	186 927
Salaires et déductions à la source	189 886	129 775
Total	414 443	316 702

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2016 ET 2015****13. DETTE À LONG TERME**

Le 14 juillet 2015, la société a conclu une offre de prêt pour le financement des améliorations locatives et d'équipements bureautiques avec Investissement Québec pour un montant total de 170 000 \$.

Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,5 % versable mensuellement à partir de mars 2016 et est garanti par une hypothèque mobilière de 1er rang d'un montant principal de 204 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 40 800 \$ grevant l'universalité de ses biens présents et futurs, meubles, corporels et incorporels pour un total de 244 800 \$.

Le déboursement du prêt a été fait le 25 février 2016 en un seul versement de 170 000 \$ et est remboursable en 30 versements mensuels égaux et consécutifs de 5 667 \$ capital seulement, à compter du 30 septembre 2016, échéant le 28 février 2019.

	Total
	\$
Montant initial	170 000
Paiement au cours de l'exercice	-
Solde au 31 mai 2016	170 000
Paiement au cours de la période	-
Solde au 31 août 2016	170 000
Portion court terme	68 000
Portion long terme	102 000

Les versements à effectuer au cours des prochaines périodes de 12 mois sont les suivants :

	\$
2017	68 000
2018	68 000
2019	34 000

14. OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

La société a conclu un contrat de location-financement visant l'installation et l'utilisation d'un système téléphonique IP. Le contrat expire le 15 septembre 2020 et la valeur résiduelle sera de 1 \$. Le contrat est remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 511 \$.

	Total
	\$
Montant initial	25 998
Paiement au cours de l'exercice	(3 974)
Solde au 31 mai 2016	22 024
Paiement au cours de la période	(1 144)
Solde au 31 août 2016	20 880

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2016 ET 2015**

14. OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT (SUITE)

	Total
	\$
Portion court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement	4 786
Portion long terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement	16 094
	20 880

Les paiements de location minimaux pour les prochaines périodes de 12 mois sont les suivants :

	Paiements de location minimaux		Valeur actualisée des paiements de location minimaux	
	31 août 2016	31 mai 2016	31 août 2016	31 mai 2016
	\$	\$	\$	\$
2017	6 134	6 134	4 935	4 701
2018	6 134	6 134	5 198	5 051
2019	6 134	6 134	5 474	5 427
2020	5 622	6 134	5 273	5 831
2021	-	1 021	-	1 014
Intérêts compris dans les paiements minimaux	(3 144)	(3 533)	-	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	20 880	22 024	20 880	22 024

15. INFORMATIONS SUR LES FRAIS D'EXPLOITATION

	31 août 2016 (3 mois) (non audité)	31 août 2015 (3 mois) (non audité)
	\$	\$
a) Frais de vente :		
Frais de vente	35 668	4 474
Salaires et charges sociales	41 797	15 429
Amortissement des immobilisations corporelles	3 190	242
	80 655	20 145
b) Frais d'administration :		
Frais d'administration	91 328	103 606
Salaires et charges sociales	121 388	99 394
Amortissement des immobilisations corporelles	3 190	242
	215 906	203 242
c) Frais d'opération :		
Salaires et charges sociales	47 156	47 830
Amortissement des immobilisations corporelles	3 190	242
	50 346	48 072

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2016 ET 2015**

15. INFORMATIONS SUR LES FRAIS D'EXPLOITATION (SUITE)

	31 août 2016 (3 mois) (non audité)	31 août 2015 (3 mois) (non audité)
	\$	\$
d) Frais de développement :		
Frais de développement	11 949	10 414
Salaires et charges sociales	58 484	44 035
Amortissement des immobilisations corporelles	3 189	241
	73 622	54 690
e) Frais financiers :		
Intérêts et frais bancaires	891	3 381
Intérêts sur dette long terme	2 222	-
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-financement	390	-
Variation du taux de change	219	(726)
	3 722	2 655

16. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, la société a signé une convention de bail pour une durée de cinq ans avec option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans aux mêmes termes et conditions. À titre de garantie, la société, a consenti au bailleur une hypothèque mobilière de 2^e rang au montant de 114 713 \$, plus une hypothèque additionnelle équivalente à 20 % dudit montant, sur l'universalité des biens meubles, actuels et futurs.

Au 31 août 2016, le solde des engagements contractuels en vertu de baux et de contrats de location-exploitation s'établit à 541 518 \$.

Les loyers minimaux pour les 5 prochaines périodes de 12 mois sont les suivants :

	2017	2018	2019	2020	2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Loyer – Siège Social	108 998	108 998	108 998	108 998	63 582
Imprimantes multifonctions	10 486	10 486	10 486	10 486	-
	119 484	119 484	119 484	119 484	63 582

17. CAPITAL SOCIAL

a) Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires votantes, participantes et sans valeur nominale.

b) Déclaré

	31 août 2016	31 mai 2016
	\$	\$
135 591 268 actions ordinaires au 31 août 2016 et au 31 mai 2016	25 509 437	25 509 437

c) Transaction de la période de trois mois close le 31 août 2016

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de la période de trois mois close le 31 août 2016.

17. CAPITAL SOCIAL (SUITE)**d) Transaction de l'exercice 2016**

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016.

18. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les actionnaires de la société ont adopté une résolution approuvant le régime d'options d'achat d'actions variable de 10 % lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 20 novembre 2015. Le régime d'options d'achat d'actions prévoit que les modalités et conditions des options et le prix de levée des options seront déterminés par les administrateurs sous réserve des restrictions de prix et autres exigences imposées par la Bourse. L'attribution d'options d'achat d'actions octroyées par le régime ne peut excéder une période de cinq ans et le prix d'exercice doit être acquitté en entier avant l'émission des actions.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour la période de trois mois close le 31 août 2016 et l'exercice clos le 31 mai 2016 :

	Options	Prix de levée moyen pondéré
		\$
Solde au 1 ^{er} juin 2015	13 380 000	0,09
Octroyées	1 100 000	0,21
Annulées	(1 965 000)	0,16
Solde au 31 mai 2016	12 515 000	0,09
	-	-
Solde au 31 août 2016	12 515 000	0,09

Transaction pour la période de trois mois close le 31 août 2016

Aucune transaction n'a eu lieu au cours du premier trimestre clos le 31 août 2016.

Transaction de l'exercice clos le 31 mai 2016

En janvier 2016, la société a octroyé 1 100 000 options d'achat d'actions permettant à leurs détenteurs d'acquérir 1 100 000 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,21 \$ l'action pour une période de cinq ans.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016 a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation d'options de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

Date	21 janvier 2016
Quantité	1 100 000
Valeur de l'action	0,02 \$
Rendement prévu de l'action	Néant
Volatilité prévue	196 %
Taux d'intérêt sans risque	0,71 %
Durée prévue	60 mois

Le coût de rémunération à base d'actions pour le régime représente une charge non récurrente de 20 130 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2016 ET 2015**

18. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (SUITE)

Les tableaux suivants dressent l'état de la situation du régime au 31 août 2016 et au 31 mai 2016 :

a) Au 31 août 2016

Nombre	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
1 830 000	3	0,15	0,05	1 830 000	0,15
2 485 000	11	0,10	0,04	2 485 000	0,10
7 100 000	41	0,05	0,01	7 100 000	0,05
1 100 000	53	0,21	0,02	1 100 000	0,21
12 515 000	31	0,09	0,02	12 515 000	0,09

b) Au 31 mai 2016

Nombre	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
1 830 000	6	0,15	0,05	1 830 000	0,15
2 485 000	14	0,10	0,04	2 485 000	0,10
7 100 000	44	0,05	0,01	7 100 000	0,05
1 100 000	56	0,21	0,02	1 100 000	0,21
12 515 000	34	0,09	0,02	12 515 000	0,09

19. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	31 août 2016		31 mai 2016	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	94 792	94 792	323 396	323 396
Prêts et créances	167 500	167 500	167 500	167 500
Passifs financiers				
Obligation découlant d'un contrat de location-financement	20 880	20 880	22 024	22 024
Dette à long terme	170 000	170 000	170 000	170 000
Autres passifs	181 524	181 524	98 903	98 903

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts et créances et des autres passifs correspond approximativement à leur valeur comptable du fait que ces instruments financiers ont des échéances relativement brèves.

La société répartit ses actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux et qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser leur évaluation. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

19. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Niveau 1 – Les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif pour un actif ou un passif est un marché dans lequel les transactions pour un actif ou un passif surviennent avec une fréquence et un volume suffisant pour fournir de l'information sur les prix sur une base continue.

Niveau 2 – Les données d'entrée observables, autres que les prix cotés visés au niveau 1, tels que les prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires ; les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas des actifs, ou d'autres données d'entrée qui sont observables ou qui peuvent être corroborés par des données de marché observables pour la presque totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs.

Niveau 3 – Les données d'entrée qui sont fondées sur très peu de données de marché ou qui ne sont fondées sur aucune donnée de marché et qui sont importantes pour établir la juste valeur des actifs ou des passifs.

Au 31 août 2016 et au 31 mai 2016, les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et ils ont tous été classés au niveau 1.

20. RISQUES ET INCERTITUDES

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. La société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque du marché, au risque de liquidité et au risque de personnel clé.

a) Risques associés aux instruments financiers**Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la société si un débiteur manque à son obligation. Ce risque provient principalement du crédit que la société consent à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Des évaluations de crédit sont effectuées de façon continue et l'état consolidé de la situation financière tient compte d'une provision pour mauvaises créances. Aucune évaluation qualitative n'a été faite, la direction ayant évalué que le risque de crédit n'était pas significatif.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Dans le cours normal de ses opérations, la société est exposée au risque lié aux variations de taux de change du dollar américain.

Au 31 août 2016, la société détient les soldes suivants en dollar américain converti : l'encaisse de 802 \$ (421 \$ au 31 mai 2016). Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée en raison du caractère non significatif des soldes libellés en devise étrangère.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présent en période de fluctuation des taux et lorsque des écarts sont prévus dans l'appariement des flux monétaires entre les actifs et les passifs.

La société n'a pas de dette qui porte intérêts à des taux variables. La société est, par contre, exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur. De plus, elle investit en partie ses liquidités, à taux garanti, dans des instruments financiers. Ces instruments financiers constituent un risque minimum pour la société.

20. RISQUES ET INCERTITUDES (SUITE)**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité représente le risque que la société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses obligations liées aux passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs, sa dette à long terme et de son obligation en vertu d'un contrat de location-financement.

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par l'exploitation du Prescripteur ZRx sur le marché américain.

b) Autres risques**Risque du marché**

Les rendements futurs de la société dépendent du maintien de la popularité de ses produits existants et de sa capacité à développer et à introduire sur les marchés visés des produits en mesure d'être acceptés et de satisfaire les préférences des clients. La popularité de n'importe quel produit peut être affectée selon les changements dans les préférences des clients ou par l'introduction de nouveaux produits concurrentiels, sur les marchés visés. Le développement de nouveaux systèmes et la distribution de ceux-ci dans les marchés visés exigent des investissements importants.

Les performances liées à la réalisation de la contrepartie conditionnelle à recevoir peuvent varier selon des changements de préférences des clients.

Risque du personnel clé

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels à la réussite de la société. Elle est d'avis qu'elle a réussi à recruter de l'excellent personnel pour l'aider à atteindre ses objectifs, mais avec la croissance de ses activités, il est possible qu'elle ait besoin de personnel clé additionnel dans les domaines administratifs, de la recherche et développement, ainsi que de la mise en marché. Bien que la société croie qu'elle pourra attirer et retenir du personnel qualifié, il n'existe aucune garantie à cet effet.

21. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la société a pour objectif, depuis le début de ses opérations, la continuité de son exploitation afin de poursuivre le développement et la commercialisation de ses produits, de protéger ses actifs, tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires. La société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital. Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société a plusieurs possibilités, détaillées à la note 20.

La société définit son capital comme étant le total des capitaux propres. Les capitaux propres de 70 303 \$ au 31 août 2016 et 492 949 \$ au 31 mai 2016, sont composés du capital social, du surplus d'apport et du déficit. La diminution du capital de 422 646 \$ au cours de la période de la période de trois mois close le 31 août 2016 est expliquée par le déficit d'opération.

22. PARTIES LIÉES**Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, y compris les administrateurs et certains cadres. Les principaux dirigeants participent au régime d'options d'achat d'actions.

Pour chacune des périodes de trois mois closes les 31 août 2016 et 2015, la rémunération de base des principaux dirigeants totalise 107 694 \$.

Opérations entre sociétés liées

Un administrateur de la société est associé d'un cabinet d'avocats qui agit à titre de conseiller juridique de la société. Au cours de la période de trois mois close le 31 août 2016 un montant de 938 \$ (21 290 \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2015) a été facturé par ce cabinet d'avocats. Un montant de 8 682 \$ est inclus dans les fournisseurs et charges à payer au 31 août 2016 (7 603 \$ au 31 mai 2016).

Le président de la société est également président de la société américaine MediSyna Corporation Inc. qui œuvre dans le domaine de la santé. Au cours de l'exercice, un prêt de 100 000 \$ a été effectué à MediSyna Corporation Inc. pour ses frais de démarrage. La somme est incluse dans les débiteurs au 31 août 2016, ne porte pas intérêt et est remboursable au plus tard le 30 novembre 2016.

Les fournisseurs et charges à payer incluent également une somme de 23 880 \$ au 31 août 2016 (7 312 \$ au 31 mai 2016) due à des administrateurs, sans modalités de remboursement ni intérêts.

Termes et conditions des opérations entre parties liées

Les soldes à la fin de la période sont non garantis et sans intérêts, le règlement se fait au comptant. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour aucun recevable ou payable entre les parties liées. Pour les périodes de trois mois closes les 31 août 2016 et 2015, la société a comptabilisé une provision à l'égard des recevables dus par des parties liées. Une provision pour perte a été constatée sur le prêt à MediSyna Corporation Inc. et est incluse dans les frais d'administration. Cette évaluation est faite à chaque période financière en examinant l'état financier de la partie liée et le marché dans lequel la partie liée exerce ses activités.

Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

23. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONS DE ROULEMENT

	31 août 2016 (3 mois) (non audité)	31 août 2015 (3 mois) (non audité)
	\$	\$
Débiteurs	90 805	44 346
Charges payées d'avance	2 408	(5 305)
Créditeurs	97 742	(52 243)
Total	190 955	(13 202)